

- 2 photos d'identité ;
- Un curriculum vitae ;
- Les frais de dossier à verser au moment de dépôt du dossier ;
- Un relevé des notes des deux dernières années d'étude pour les étudiants.



DURÉE ET MODALITÉ DE LA FORMATION

Le master 2 « Droit et économie de la régulation » est structuré en deux semestres de 30 crédits chacun, un crédit étant égal à 20h.

La formation est dispensée en présentiel ou à distance, à travers une plateforme. La plateforme permet aux auditeurs de suivre les cours, les exercices, les examens et les conférences, à distance.

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques, des rapports et des dossiers à produire, des séminaires, des ateliers, des stages, notamment dans des entreprises, institutions, cabinets de consultance et de conseils.

La formation est pluridisciplinaire et s'organise autour des disciplines principales suivantes: le droit, l'économie, la finance, la fiscalité et la comptabilité.

Perspectives de carrière

Les titulaires du master 2 « Droit et économie de la régulation » pourront prétendre faire carrière dans les métiers suivants :

- Services juridiques, techniques et financiers des structures de régulation et des entreprises régulées ;
- Associés ou employés des structures de conseil spécialisées dans la régulation.



CONTACT

Directeur Pédagogique du Master en Régulation
M. Isaac SISSOKO / isaac.sissoko@gmail.com

Tél: 33 860 24 23

Web: www.edge-institut.org

E-mail: contact@edge-institut.org



MASTER 2 DROIT ET ÉCONOMIE DE LA RÉGULATION



CONTEXTE



Notion encore relativement méconnue en Afrique, la régulation est en train de devenir un champ autonome et un domaine professionnel incontournable qui mêle techniques juridiques, règles de la concurrence, économie etc.

Aussi, la régulation intéresse-t-elle des secteurs économiques très disparates, qui ont en commun d'être nouvellement ouverts à la concurrence et qui ont besoin d'une surveillance permanente en vue d'éviter les trop grands déséquilibres. Parmi ces secteurs économiques figurent les télécommunications, l'électricité, l'audiovisuel, la commande publique, le transport, la banque, la finance...



OBJECTIFS

C'est précisément pour répondre à cette demande que le master « Droit et économie de la régulation » a été mis en place sous l'initiative du professeur Abdoulaye Sakho. Cette formation est principalement orientée vers la préparation et l'exercice aux emplois de responsabilité dans les structures de régulation, les entreprises régulées, les cabinets de conseil ayant une activité nationale et internationale dans la régulation et s'adresse généralement à toute personne ou structure intéressée par un approfondissement de connaissances dans la régulation.

Cet objectif est poursuivi à travers :

- l'étude approfondie, concrète et dynamique des techniques juridiques et économiques de la régulation ;
- La mise en évidence des relations entre le facteur juridique, le facteur économique et les autres éléments concourant aux choix de la solution de régulation ;

- Large ouverture vers la régulation internationale au regard de la globalisation.

Le master s'adresse à un public de professionnels de la sous-région et privilégie les méthodes de l'étude de cas et de la simulation de situations proches de la réalité dans le domaine de la régulation.

Le master est une formation pluridisciplinaire qui s'inscrit parfaitement dans les sciences de l'organisation, dans l'évolution actuelle du monde des affaires et dans les formes modernes de gestion des affaires publiques et privées.

- dispenser un enseignement de haut niveau alliant la pratique et la théorie ;
- familiariser les auditeurs à l'environnement professionnel de la régulation, par une approche concrète de certains problèmes rencontrés.



CIBLES

Le master « Droit et économie de la régulation » s'adresse aux :

- Dirigeants et cadres des structures de régulation ;
- Dirigeants et cadres des entreprises du secteur régulé ;
- Experts et conseillers d'entreprise ;
- Fonctionnaires et cadres du secteur public.



CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation est de niveau master 2. Elle est ouverte à des profils issus d'une maîtrise ou d'un master 1 (Bac+4), d'un diplôme équivalent et/ou d'une expérience et de responsabilités professionnelles jugées équivalentes. L'admission se fait aussi par examen du dossier et après entretien avec le candidat.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Il comprend :

- Une lettre de motivation adressée au directeur du master ;
- Une copie du diplôme ou de l'attestation de réussite ;
- Un extrait de naissance ;